

Communiqué de presse

Nouvelle physionomie pour *morges.ch*

En 2011, lors de la mise en œuvre de sa politique de communication, la Ville de Morges avait effectué la refonte complète du site *morges.ch* pour améliorer l'accès aux informations. Trois ans plus tard, le souci constant d'offrir à la population un service de qualité et l'évolution des technologies ont conduit la ville à améliorer le site et son graphisme. C'est donc un nouveau look que présente aujourd'hui *morges.ch*. Le principal changement réside dans l'adaptation du site aux tablettes et téléphones mobiles grâce à un « responsive design » autrement dit, un graphisme qui s'adapte aux outils utilisés actuellement par 70% de la population pour surfer sur le web.

Pour rappel

En 2010, la Municipalité avait lancé sa nouvelle politique de communication dont la refonte du site internet faisait partie intégrante. Quatre ans plus tard, les outils web ont bien évolué et il était temps pour le site internet de la Ville de se mettre à nouveau à jour.

Nouveau design et accès facilité

Dès aujourd'hui, le site web de la Ville dévoile son nouveau visage. Le changement le plus flagrant est tout d'abord le design plus moderne facilitant l'accès aux informations. En effet, les renseignements disponibles sur ce site sont identiques à la version précédente, cependant sa nouvelle ergonomie offre une navigation plus intuitive. Ainsi, les pages web les plus utilisées par les Morgiennes et Morgiens à l'instar du guichet virtuel, du pilier public ou encore de l'achat de cartes CFF/CGN se trouvent sur le haut de la homepage. De même, les actualités et l'agenda sont mis en avant. En outre, le guichet virtuel a été retravaillé afin que l'utilisateur ait sur une même page la démarche à suivre et les formulaires nécessaires pour une quelconque demande.

Site web « adaptatif » ou « responsive »

L'autre nouveauté est que *morges.ch* est désormais « responsive ». Cela signifie que le visiteur peut consulter et naviguer sur le site web depuis une tablette ou un smartphone avec le même confort visuel que depuis un ordinateur. De ce fait, le format et la présentation des pages s'adaptent automatiquement à l'écran de l'appareil et évite le recours au défilement horizontal ou au zoom. Ainsi, même depuis son appareil mobile, l'utilisateur pourra consulter facilement l'agenda, les actualités ou encore les décisions du Conseil communal.

La Municipalité

Morges, le 3 décembre 2014

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :
Vincent Jaques, syndic, +41 (0)78 744 77 09
Véronique Chaignat, chargée de communication, +41 (0)21 804 96 92
